

La métallurgie bosse dur pour forger l'avenir de l'industrie régionale



Pour rendre l'industrie française compétitive, il faudrait diviser par deux les impôts de production afin qu'ils ne soient pas plus élevés que la moyenne européenne.

Pour faire tourner un atelier ou une usine, il faudrait assez d'ingénieurs, de mécaniciens, roboticiens, chaudronniers et de technicien en tous genre. Ce n'est pas le cas. L'inadéquation entre l'offre de travail et le profil des demandeurs affecte aujourd'hui l'ensemble des entreprises industrielles. Celle-ci désespèrent de voir une école où il n'y a plus grand monde pour transmettre la culture scientifique et déplorent que l'apprentissage ne constitue toujours pas la voie principale de préparation aux diplômes professionnels, malgré son succès grandissant.

Fin avril, l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) a annoncé la création de l'IUMM régions « Sud Corse* », dont le nouveau président est Thierry Chaumont. Cette nouvelle entité ne modifie pas l'organisation territoriale habituelle des chambres syndicales. Elle porte – en tant qu'interlocuteur



unique aux pouvoirs publics et institutions régionales - le déploiement d'une nouvelle convention collective modernisant le modèle social de la métallurgie ainsi que le développement de la formation en région avec un « projet de campus d'apprentissage très important dans le Vaucluse ». Comment s'explique ce renouveau ?

L'explosion de l'apprentissage

« L'usine extraordinaire », un événement créé en 2019 par des industriels français pour retisser les liens entre « l'usine » et les gens, avait réuni à Marseille plus de 20 000 visiteurs pour faire un voyage dans un nouveau monde de technologie et, peut-être, s'inventer un avenir commun.

Cette opération de communication, poursuivie cette année, a permis de garder le contact avec 900 classes d'école et d'agir avec les professeurs, accompagnant leurs élèves dans une démarche de découverte l'industrie moderne et non celle de Zola. « La difficulté, c'est que nous ne sommes pas sur une action de court terme mais de longue haleine, car c'est un état d'esprit positif qu'il faut créer autour de l'industrie. Nous aurons réussi le jour où les jeunes filles auront, autant que les garçons, l'envie de nous rejoindre », prophétise Thierry Chaumont.

L'imaginaire industriel ne fait peut-être pas un retour en force, mais « la population ne comprend plus que les productions, même les plus modestes comme un simple masque en papier ou un cachet de paracétamol, ne se font plus en France » remarque le nouveau représentant « bi-régional » de l'UIMM. De leur côté, les industriels donnent l'impression d'avoir pris leur avenir en mains face à une opinion plus favorable. « Nos entreprises, grands groupes comme PML ont déployé des trésors d'ingéniosité pour

favorable. « Nos entreprises, grands groupes comme PMI, ont déployé des trésors d'ingéniosité pour faire connaître leurs activités ces dernières années. Ça a très bien marché : l'apprentissage a vraiment explosé ces dernières années parce que tout le monde se sent concerné et agit depuis le début ». Plus de 600 entreprises sont ainsi partenaires du seul campus de formation de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) de notre région accueillant 1500 jeunes à Istres. Ceux-là trouvent du boulot, sans même à avoir à traverser la rue.





Thierry Chaumont, nouveau président de l'UIMM régions 'Sud Corse'.

Une convention collective flambante neuve

Il en faudrait beaucoup plus, de ces jeunes qui ont un contrat, un salaire, un diplôme et une carrière devant eux. Pour attirer plus de vocations, Thierry Chaumont fait l'article : « la métallurgie représente toujours un secteur clé de l'économie régionale. L'UIMM en Provence-Alpes côte d'Azur et Corse ce sont 850 entreprises adhérentes, de la TPE au grand groupe, pour plus de 50 000 salariés qui voient le dialogue social progresser dans leur branche pour allier performances économiques et sociales ». Gilbert Marcelli, président de l'UIMM Vaucluse enchaîne. « La nouvelle convention collective nationale est le fruit de six années de négociation, de compromis : elle simplifie les relations employeurs et salariés



grâce à un texte unique applicable à tous, cadres et non cadres, partout en France » résume. Les 78 conventions existantes (7000 pages) sont remplacées par un document unique de 200 pages prévoyant l'avènement d'un « modèle social de l'industrie de demain » caractérisé par un système de classification des postes (et non des personnes) plus équitable, des minimas de salaire établis applicables de façon homogène au plan national et, enfin, par la création d'un régime de prévoyance et de solidarité (décès, incapacité, invalidité).

Autant d'éléments déterminants pour l'image des métiers de l'industrie dans les années à venir.

Le Vaucluse, nouvelle plateforme de la formation

Au quotidien L'IUMM régions Sud Corse aide les entreprises adhérentes des trois chambres syndicales territoriales à se conformer à la réglementation en vigueur. En 2021, la dizaine de juristes de la plateforme de conseil d'Aix-en-Provence a réalisé, en moyenne, plus de 800 consultations par mois.

A plus long terme, elle porte le sujet de la formation au plan territorial. « Nous ne pouvons pas envoyer les jeunes en apprentissage qui sont trop éloignés géographiquement du centre d'Istres. Il faut donc développer notre offre de pôle de formation. Nous avons un projet très important de campus dans le Vaucluse en discussion avec la Chambre de commerce. Il devrait être annoncé d'ici quelques mois ». On ne lâche pas l'affaire.

*Celle-ci réunit l'UIMM Alpes - Méditerranée, l'UIMM Côte d'Azur et l'UIMM Vaucluse.